

Budget communal : Plouigneau a les moyens d'une autre politique

La commune a réalisé en 2015 un excédent de fonctionnement particulièrement conséquent. Celui-ci s'est élevé à + 676 071,28 €, soit à 17 % du budget total de fonctionnement.

Ces résultats sont dans la lignée de ceux des années précédentes. Ainsi, en 2014, l'excédent de fonctionnement s'était élevé à 649 519,85 €.

C'est ce que Roger Héré, conseiller d'opposition PCF-Front de Gauche a souligné lors des conseils municipaux, en précisant que la situation financière confortable de la commune permettrait largement une autre politique au service de la population.

Des excédents de fonctionnement importants

Depuis 2011, en seulement 5 ans, le cumul des excédents de fonctionnement réalisés est de + 2 748 000 €.

A ce rythme-là, en 7 années c'est un budget de fonctionnement complet qui aura été économisé.

Comme l'an passé, le produit des impôts locaux a progressé de près de 5%, compte tenu, notamment, de l'augmentation des bases d'imposition.

Malgré le contexte général de réductions des dotations de l'état, les recettes ont été supérieures de 7% par rapport au budget primitif.

Un faible encours de dette

L'encours total de la dette de la commune est de 1 763 021,57 € (dont 1 585 197,80 € pour le compte administratif commune et 177 829,77 € pour le compte administratif assainissement).

Cela représente **une dette moyenne de 360 € par habitant**, ce qui est très faible par rapport à la moyenne nationale (951 €) et par rapport à la moyenne des villes de 5 000 à 10 000 habitants (890 €). De la même façon l'annuité de la dette est de 281 312,31 €, soit 56 € par habitant contre 119 € pour la moyenne nationale. Par ailleurs la capacité de désendettement de la commune est de 2,3 ans, soit un niveau très bas.

A première vue, on pourrait croire que c'est le signe d'une bonne gestion. C'est tout le contraire !

Cela signifie avant tout que la municipalité rogne sur tout et ne se donne pas les moyens d'une politique dynamique de la commune.

Roger Héré, conseiller d'opposition PCF-Front de Gauche a indiqué au cours de la séance du conseil consacrée au budget qu'un encours de dette aussi faible « n'était pas forcément le signe d'une bonne gestion mais plutôt celui de la marque d'une absence d'investissements, ce qui pouvait s'avérer préjudiciable pour l'avenir ».

La mairie attend-elle les dernières années avant la prochaine élection municipale prévue en 2020 pour réaliser de nouveaux investissements, et s'en gargariser alors dans son bilan municipal ?

L'absence des investissements d'aujourd'hui, alors que la commune en a très largement les moyens, conduit à reporter sur les budgets ultérieurs les investissements nécessaires, et cela alors même que des besoins pressants existent aujourd'hui.

Des investissements nécessaires ne sont pas réalisés

En matière d'assainissement rien, ou presque, n'a été fait pour renouveler le réseau alors que les besoins sont importants.

Ainsi la station de Plouigneau traite annuellement 300 000 m³ d'effluents, et n'en facture que 120 000 m³.

Cela signifie que le réseau, en piteux état dans certaines sections (quartier de la gare par exemple) prend l'eau au sens propre, en périodes de fortes pluies. Cette absence de renouvellement du réseau, où pas grand-chose n'a été entrepris au cours de ces dernières décennies, induit aussi des coûts inutiles, en plus des dommages pour l'environnement.

Par ailleurs, concernant l'extension du réseau, à l'exception des travaux incontournables pour les nouveaux lotissements, pas grand chose n'a été effectué ces derniers temps, mis à part à La Chapelle du Mur (tiens, tiens!) ou encore Restigou par exemple

Par contre toujours rien concernant l'extension du réseau vers l'est du bourg. Pourtant il semble bien que l'actuelle majorité s'était engagée à une telle extension jusqu'à Bouillen ar C'hoz. « Les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent » avait dit Chirac en son temps. Serait-ce le cas ?

La majorité rogne sur les effectifs.

Sur les 35 emplois de titulaires de la commune, seuls 32 postes sont pourvus. Un poste d'attaché principal et deux postes d'adjoint technique de 2ème classe sont vacants. Des départs en retraite n'ont pas été remplacés.

Dans une réponse du 7 décembre 2015 au syndicat CGT des personnels territoriaux Mme Le Houérou indiquait : « *la commune...doit assumer des choix difficiles à réaliser en matière budgétaire. Aussi le remplacement du départ à la retraite ne peut actuellement pas être envisagé faute de visibilité financière* ».

C'est se moquer du monde ! Ces allégations sont en effet totalement démenties par les résultats de fonctionnement constatés ces dernières années. Que la majorité ait l'honnêteté d'assumer ses choix de ne pas remplacer les départs en retraite, qui participent de la dégradation de la situation de l'emploi sur notre territoire.

Des subventions déséquilibrées

Le montant versé en 2015 au titre de l'engagement pour la délégation de service public à la piscine s'est élevé à 460 000 €.

Les associations se partagent le reste des subventions, soit environ 160 000 € si l'on déduit les 10 000 € accordés en 2015 au service d'aide à domicile.

Mais il faut noter que sur ce montant de 160 000 €, 136 000 €, soit 85 % sont accordés à l'école Sainte Marie (LEP et OGEC), dont 100 000 € pour l'allocation scolaire et 23 000 € pour la restauration.

Les nombreuses autres associations doivent donc se résoudre à se partager le reste, environ 30 000 € au total. Les associations se voient ainsi attribuer 50 € par-ci, 100 € par-là, parfois 200 €, plus rarement un peu plus, alors que ce sont elles qui animent tout au long de l'année la vie des habitants de la commune. Une aumône !



Le nouvel EHPAD, une construction massive en centre-bourg

Aménagement de la rue du Puits

La majorité a décidé d'aménager la rue du Puits pour faciliter l'accès à l'EHPAD. Le coût global de 380 000 € HT comprend des travaux de voirie pour 336 000 €, des travaux de démolition des bâtiments pour 19 000 € et des frais d'études pour 23 350 €.

R. Héré, conseiller PCF-Front de Gauche a indiqué que cela aurait dû donner lieu à une large concertation avec la population et les riverains, ce qui n'a pas été le cas.

Un plan d'ensemble de circulation et d'accès au centre-bourg aurait été nécessaire, au-delà de la seule rue du Puits et de l'accès au nouvel EHPAD. En effet, d'autres problèmes d'accès, dont la rue du 9 août, sont posés et ne sont pas pris en compte par la direction municipale. Au lieu de cela on se retrouve, une fois de plus, devant des décisions partielles sans réelle cohérence d'ensemble.

Les travaux de démolition des vieilles maisons ont démarré juste avant le conseil municipal qui avait lieu le 25 mai. Celui-ci devait donner son avis pour la vente des pierres de taille qu'une entreprise souhaitait acquérir, mais à l'heure du conseil, comme aux meilleures heures de l'ère Urien, lesdites pierres avaient déjà été remises à l'acquéreur potentiel, et ce sans attendre la décision préalable pourtant obligatoire du conseil !



La rue du Puits après démolition de vieilles maisons

La majorité ferme le service d'aide à domicile du CCAS

La municipalité a décidé de fermer le service public d'aide à domicile à compter du 1er avril 2016. Ce n'était pas, hélas, un poisson d'avril !

Premier résultat : les personnes âgées qui recevaient une aide à domicile par ce service ont vu leur dossier transféré d'office à l'ADMR par le CCAS, et ce sans même qu'on leur ait demandé leur avis au préalable. Il faut dire que le président de l'ADMR locale est aussi l'un des adjoints de la majorité municipale, d'où, peut-être, doute cette orientation préférentielle.

Cette nouvelle situation a aussi, hélas, constitué l'occasion pour les services départementaux, de plus en plus à la recherche d'économies à réaliser, de revoir les dossiers et les aides accordées. Du coup certaines personnes âgées aidées jusqu'alors par ce service du CCAS sont actuellement susceptibles de perdre l'allocation personnalisée d'autonomie dont elles bénéficiaient depuis plusieurs années... merci Mme le Maire !

Deuxième résultat, tout aussi dramatique, les deux personnes titulaires employées pour ce service perdent leur emploi. Certes celles-ci étaient titulaires de la fonction publique et pouvaient se voir affectées sur un autre poste, mais la municipalité a refusé obstinément de les intégrer dans l'effectif communal, alors même que deux postes d'adjoints techniques de 2ème classe étaient vacants.

De ce fait, sans perspective de poste, les deux personnes vont peut-être devoir se résoudre à faire le choix de démissionner de la fonction publique territoriale, pour trouver un emploi dans d'autres conditions... re merci Mme Le Maire !

La commune a décidé depuis longtemps d'en finir avec le service d'aide à domicile du CCAS, et l'a volontairement laissé mourir, avec les conséquences pour les usagers et les personnels.

Un trophée qu'elle pourra exhiber fièrement lorsqu'il s'agira d'effectuer le bilan de sa mandature 2014/2020 !

Tilly Sabco Bretagne, toujours rien !

Depuis fin 2014, date de la décision du tribunal de commerce de Brest de confier à « l'entente » MS FOODS/OLMIX/CCI de Morlaix les rênes de l'entreprise Tilly Sabco, rien ne s'est passé !

Malgré les promesses, avec effets de manche, de réorientation de l'activité, rien de concret n'a été fait pour relancer l'activité par des actionnaires qui se regardent en chiens de faïence !

Depuis 18 mois les salariés ne travaillent réellement qu'une seule journée par semaine (voire deux dans le meilleur des cas) au service de l'entreprise. Le reste du temps ils sont, soit en formation professionnelle, soit au chômage partiel, c'est-à-dire en fait rémunérés pour l'essentiel au moyen de fonds publics.

Le 16 novembre 2015, suite à des « désaccords » entre actionnaires, la société OLMIX qui possédait 33 % des parts revendait celles-ci à la CCI de Morlaix pour un montant de 500 000 €.

Que s'est-il ensuite passé de novembre 2015 à mai 2016 : rien !

Le président de la CCI de Morlaix a annoncé qu'un accord avec MS Foods devait être officialisé le 13 mai 2016, mais le 13 mai les actionnaires étaient aux abonnés absents !

Depuis 18 mois, les 200 salariés restants de l'entreprise sont victimes d'une partie de poker menteur entre les actionnaires.

Le directeur Sauvaget, qu'on avait connu plus remuant lorsqu'il s'agissait de quémander des subsides sur fonds publics, reste étrangement silencieux, ne trouvant rien à redire face à l'attitude des actionnaires.

Cela a amené la section de Morlaix du PCF à adresser une lettre ouverte à Marylise Lebranchu, députée, pour lui demander d'intervenir et que les choses soient mises sur la place publique.



Tilly Sabco, les militants du PCF informent la population sur le marché de Guerlesquin

Une autre perspective à gauche est nécessaire

L'inflexibilité du pouvoir face à la contestation de la loi EL KHOMRI, et l'utilisation par lui de l'arme absolue du 49-3, montre que l'exécutif veut poursuivre coûte que coûte sa politique libérale, au service du capital, et l'abandon de toute politique sociale alternative.

Dans ce cadre c'est un tripartisme qui se voit offrir au peuple avec un pôle social-libéral autour de l'orientation actuelle du PS et de l'exécutif, un pôle de la droite libérale traditionnelle unissant l'UMP et l'UDI et un pôle national populiste incarné par un FN jouant le rôle d'une pseudo contestation du système pour y intégrer les mécontentements et les colères.

Nous refusons catégoriquement ce scénario mortifère pour la gauche qui sous-tend l'abandon des classes populaires à l'abstention et au Front national et la marginalisation de toute politique alternative sociale et solidaire à l'austérité !

Rien n'est désormais plus urgent que d'offrir une nouvelle perspective et construire une réponse politique neuve, clairement citoyenne et populaire, clairement à gauche.

Des millions de personnes cherchent à vivre mieux, à travailler autrement, à ne plus subir des privations et des frustrations. Le monde du travail voit bien que le modèle actuel est à bout de souffle, qu'il mène à des difficultés plus grandes encore. Les classes moyennes, frappées par l'austérité, vivent avec la peur du déclassement.

Le PCF appelle toutes les forces citoyennes, politiques et sociales disponibles à la construction d'un mouvement de gauche alternatif ample et populaire, à vocation majoritaire pour ouvrir à nouveau l'espoir.

Communistes et autres composantes du Front de gauche, écologistes, socialistes refusant l'impasse actuelle, militants de Nouvelle Donne, citoyens, syndicalistes, militants de toutes causes... doivent converger pour construire ce nouvel espoir. Les communistes y travaillent.

